

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRECILHON
Séance du 30 septembre 2021

Le 30 septembre deux mille vingt et un, à 20 Heures, le Conseil Municipal de PRECILHON s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, Maire.

Etaient présents : LAPÊTRE Monique, GUEBARA Aurore, HERNANDEZ Manuel, BOUVIER Romain, HUSTAIX Maryline, CAPPICOT Jérôme, HAENSEL Michèle, KLATKA Yannick.

Etaient absents excusés : LUNION Loïc, PATIE Pierre arrivé en cours de réunion.

Procuration :

Secrétaire de séance : LAPÊTRE Monique,

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service Assainissement du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Escou (2021-04-01)

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2020 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et l'adopte à l'unanimité.

Enquête publique sur les travaux de la RN 134 (2021-04-02)

Monsieur le Maire est allé consulter le projet à la mairie d'Oloron.

La commune est impactée sur une longueur d'environ 700m, au niveau du Gabarn. L'élargissement de la chaussée sera porté à 7m. Un bassin de rétention sera mis en place au niveau de la casse Vigneau.

Une modification du carrefour est prévue au niveau de la Carrérotte, l'accès au chemin du Gabarn sera légèrement modifié afin d'assurer la sécurité des usagers.

Après l'exposé du Maire, le conseil municipal donne un avis favorable à cette enquête publique.

Présentation du projet porté par l'Association les 36 Z'ARTS et demande de subvention (2021-04-03)

L'association les 36z'Arts, association à but non lucratif, compte développer sur le terrain de Mme Josiane Delouille, des activités, pouvant être assimilées à des activités agricoles, mais dont l'objectif est avant tout l'insertion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi: L'aspect pédagogique y tient une bonne place, avec un projet d'implantation de parcours de connaissances des plantes tinctoriales, relié au parcours de biodiversité déjà en place à proximité immédiate (association « Curieux de nature »). Un certificat d'urbanisme a été déposé avec la mise en place d'installations légères, totalement réversibles et sans fondations. Le conseil approuve dans l'idée ce projet et versera une subvention identique aux autres associations de la commune, sous réserve de validation du dossier par les services compétents (CDPENAF : Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers).

Recrutement d'un agent technique en vue du départ à la retraite de l'agent technique titulaire

Christian Hutin, notre employé communal, part à la retraite le 1^{er} septembre 2022.

La fiche de poste va être révisée avant d'être proposée à candidature.

M. le Maire propose un recrutement d'un emploi à mi-temps, évolutif en fonction de nouvelles missions. Accord du conseil municipal. La commune va être assistée par le centre de gestion pour le lancement de la procédure et l'examen des candidatures.

Demande du Lycée agricole pour un appel à projet

Des BTS DATR (Développement Animation Territoires Ruraux) doivent au sein de leur cursus, réaliser un projet administratif sur une année, de A à Z, au sein d'une commune. Le maire va revoir en octobre la responsable du lycée, afin d'étudier ce qui est de leurs compétences et ce qui pourrait répondre aux besoins du village.

QUESTIONS DIVERSES

Incivilités sur le village : encore et toujours.....

- Certains engins agricoles et/ ou camions s'approchent trop près des habitations (volets, gouttières, panneaux de signalisation, fils électriques, téléphoniques ont été endommagés)
- Cet été, devant le nouveau lotissement, des déchets ont été brûlés. (artisans ou propriétaires ?). Pour rappel, **brûler à l'air libre est interdit**. Les déchets sont à porter à la déchetterie. Il est interdit de brûler des déchets de chantier, déchets de bois non traités, les plastiques, les cartons d'emballage, les déchets verts. Les sanctions selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal prévoient une amende qui peut aller jusqu'à 450€.
- Certains véhicules ont été surpris utilisant les rues suivantes dans le mauvais sens :
Rappels : **La rue de la Barrière** est à sens unique du n°11 au N°1. (le sens unique longe le nouveau lotissement jusqu'à la rue des 3 frères Carrey)
La rue d'Es Bies est à sens unique. (le sens unique part de la propriété Pédecuyeux jusqu'à la rue de la Barrière)

- *Rappel sur l'éclairage public qui doit être réglé correctement et non se déclencher en dehors des tranches horaires d'éclairage choisies.*

FIBRE : Des réponses ont pu être apportées lors de la réunion du 11 octobre dernier : si pour l'instant SFR et ORANGE proposent des abonnements, BOUYGUES et FREE vont bientôt arriver sur le marché.

Pour ce qui est des travaux d'infrastructures, une demande d'implantation de 15 poteaux supplémentaires a été faite par l'entreprise SCOPELEC à la commune, ce qui nous interroge. Des renseignements vont être pris afin de prendre une décision adaptée.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE : Passage des camions du CET sur la départementale dans le village. Une réunion a eu lieu avec les responsables du CET, les maires de Goès et Précilhon afin de réguler le flux de ces véhicules lourds.

Un accord a été passé permettant de partager désormais le passage des camions sur les deux communes. Deux camions passeront à Précilhon et deux à Goès.

Des villageois se sont plaints de la vitesse excessive des véhicules dans le village. Une réunion avec le conseil départemental (élus conseil départemental, mairie et techniciens) est prévue très prochainement afin d'étudier le problème.

CET : les abords du centre d'enfouissement ont été élagués par la société Bartholomé qui va récupérer le bois et verser en contrepartie, une contribution de 2300 € à la commune.

Avancée des dossiers :

- *Lotissement : (il reste un lot à vendre de 1045 m²)*
- *DECI : La réserve d'eau devant la mairie, est de nouveau en travaux. Une réserve d'eau provisoire a été installée au lotissement en attendant la fin du chantier.*
- *Le foyer va être rafraîchi au niveau des peintures murales.*
- *Le colis des Aînés : l'action est reconduite pour cette fin d'année et concerne nos aînés de 75 ans et plus.*
- *Demande de deux arrêts pour le transport scolaire (collège et lycée) à l'entrée du village
5 enfants sont concernés cette année,
La commune va faire la demande auprès du conseil régional, décisionnaire en la matière.*
- *Un élargissement des horaires des déchetteries a été évoqué en conseil communautaire. Une étude relative à l'optimisation du service de gestion des déchets a débuté le 10 septembre dernier. La présentation de ce diagnostic étant prévu en novembre, les services du SICTOM ne manqueront pas de revenir vers nous afin d'apporter les premiers éléments de réponse à nos questionnements.*
- *Certains villageois ont émis le souhait de mettre en place des rencontres régulières au foyer (jeux de cartes, jeux de sociétés, ateliers...) La mairie est d'accord pour prêter le foyer. Si des Précilhonnais sont intéressés, merci d'émettre des propositions auprès du secrétariat de Mairie.*

Un petit geste pour la planète...

Nous rappelons aux administrés qu'il est toujours possible de se faire inscrire au secrétariat afin de recevoir le bulletin municipal par mail